



# Travaux avant vente lors d'une séparation

Par **Litany40**, le **10/02/2020** à **11:17**

Bonjour

En 2012 mon ex conjoint et moi même avons acheté un bien en indivision dans lequel nous avons fait des travaux pour le rénover et y habiter.

Nous avons contracter le crédit immobilier et travaux à deux à hauteur de 50/50.

Aujourd'hui nous sommes séparés, la maison est mise à la vente mais mon ex conjoint veut faire des travaux de peinture extérieure et me réclamer l'argent à la vente .

Ces travaux de peinture vont être fait par une de ces connaissances, il ne va pas les payer mais cette personne peut fournir un devis fictif car il a une entreprise dans le bâtiment . Peut-etre qu'il pourra lui fournir une fausse facture dans le but que mon ex conjoint récupère de l'argent sur la vente.

En as-t'il le droit ?

Litany40